

CHARTRE SOCIALE PARIS 2024

Après les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC, la FSU avec Bernadette Groison et Benoît Hubert, s'est engagée le 26 avril en signant la « charte sociale pour Paris 2024 ». La FSU aura à cœur, lors du travail qui devra s'engager avec les autres organisations syndicales et le comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques, de porter les questions sociales, les questions relatives aux conditions de travail et de réfléchir à l'héritage que devront laisser ces Jeux tant en termes d'emploi que d'installations, d'infrastructures, d'équipements sportifs, de logements, de leurs accessibilités, ... quelques 70 000 bénévoles, des dizaines de milliers d'emplois... seront concernés dans divers secteurs comme le BTP, les transports, les télécommunications, ... mais aussi de très nombreux professionnels de nos secteurs, qu'ils soient de la territoriale ou de l'Etat. La mobilisation sera importante en cas d'attribution des Jeux à Paris à Lima en

septembre 2017, les enjeux ne le seront pas moins et il est primordial que la FSU soit partie prenante de ce comité consultatif qui sera créé pour y porter ses exigences et revendications, tant sur l'événement lui-même que sur l'héritage qu'il laissera. Des enjeux pour la pratique physique et sportive pour tous mais aussi des enjeux sociaux, économiques, écologiques... ■

